

<b>Protocole d'administration d'une prémédication non urgente chez l'utilisateur ayant déjà présenté une réaction de type allergique non sévère à un produit de contraste iodé</b>	N°:	PRO-001
	Page :	1 de 5
	Émis le:	2010-03-15
	Révisé le :	2020-05-25
	Modifié le :	2022-10-17
	Prochaine révision :	à venir

<b>Professionnels habilités</b>
Infirmières, technologues en imagerie médicale

<b>Secteurs d'activité visés</b>
Tous les services et unités de soins

<b>Clientèles visées</b>
<p>Usager devant subir un examen avec produit de contraste iodé dans 5 heures et plus et ayant déjà présenté une réaction de type allergique (ou inconnue) <u>non sévère</u> à un produit de contraste iodé ou à base de gadolinium.</p> <p><i>Le protocole n'est pas applicable pour la clientèle présentant une allergie isolée aux crustacés, aux solutions iodées ou aux désinfectants iodés.</i></p> <p><i>L'érythème ou l'urticaire isolé est considéré comme une réaction non sévère.</i></p>

<b>Contre-indications</b>
<p><b>Réaction sévère à un produit de contraste :</b>  <i>urticaire ou érythème diffus et hypotension, œdème facial, bronchospasme, sibillance, œdème laryngé, hypoxie, choc anaphylactique, syndrome de Stevens-Johnson, nécrolyse épidermique toxique ou DRESS (syndrome d'hypersensibilité médicamenteuse : éruption cutanée généralisée, fièvre élevée, troubles hématologiques et atteinte viscérale - hépatite, néphrite, pneumonie, péricardite ou myocardite).</i></p> <p><b>Procédure ayant lieu dans moins de 5 heures</b> (si le médecin décide de faire la procédure quand même et veut qu'une prémédication soit administrée, il devra rédiger une ordonnance individuelle plutôt que prescrire le protocole)</p>

<b>Protocole d'administration d'une prémédication non urgente chez l'usager ayant déjà présenté une réaction de type allergique non sévère à un produit de contraste iodé</b>	<b>N°:</b>	<b>PRO-001</b>
	<b>Page :</b>	<b>2 de 5</b>
	<b>Émis le:</b>	<b>2010-03-15</b>
	<b>Révisé le :</b>	<b>2020-05-25</b>
	<b>Modifié le :</b>	<b>2022-10-17</b>
	<b>Prochaine révision :</b>	<b>à venir</b>

## Description du protocole

### **PROCEDURE PREVUE EN AVANT MIDI** pour usager électif ou hospitalisé

(À administrer en 3 temps avant la procédure)

	<b>QUAND</b>	<b>MÉDICAMENTS</b>	<b>POSOLOGIE</b>	<b>VOIE D'ADMINISTRATION</b>
<b>1</b>	18h00 la veille de la procédure	Prednisone	50 mg	Per os
<b>2</b>	00h00	Prednisone	50 mg	Per os
<b>3</b>	06h00 le matin de la procédure	Prednisone	50 mg	Per os
		Diphenhydramine (Benadryl <sup>md</sup> )	50 mg	Per os ou i.v.

NB :

► Si la procédure est retardée après l'heure du dîner, répéter la prise de Prednisone 50 mg Per os à 12h00 puis aux 6 heures jusqu'à l'administration de l'agent de contraste.

#### **ATTENTION :**

► Si la procédure est retardée au-delà de 24 heures, reprendre la préparation prévue en **3 temps pour 1 fois**. Si la procédure demeure retardée, contacter le médecin.

► **Risque de somnolence**, l'usager ne doit pas conduire après la prise du diphenhydramine (Benadryl<sup>md</sup>) et ce, pour une durée de **6 heures**.

### **PROCEDURE PREVUE EN APRES-MIDI** pour usager électif ou hospitalisé

(À administrer en 3 temps avant la procédure)

	<b>QUAND</b>	<b>MÉDICAMENTS</b>	<b>POSOLOGIE</b>	<b>VOIE D'ADMINISTRATION</b>
<b>1</b>	00h00 le jour de la procédure	Prednisone	50 mg	Per os
<b>2</b>	06h00 le matin de la procédure	Prednisone	50 mg	Per os
<b>3</b>	12h00	Prednisone	50 mg	Per os
		Diphenhydramine (Benadryl <sup>md</sup> )	50 mg	Per os ou i.v. en 2-5 minutes ou via pousse-seringue

NB :

► Si la procédure est retardée après l'heure du souper, répéter la prise de Prednisone 50 mg Per os à 18h puis aux 6 heures jusqu'à l'administration de l'agent de contraste.

<b>Protocole d'administration d'une prémédication non urgente chez l'usager ayant déjà présenté une réaction de type allergique non sévère à un produit de contraste iodé</b>	N°:	PRO-001
	Page :	3 de 5
	Émis le:	2010-03-15
	Révisé le :	2020-05-25
	Modifié le :	2022-10-17
	Prochaine révision :	à venir

## Description du protocole

### ATTENTION :

- ▶ Si la procédure est retardée au-delà de 24 heures, reprendre la préparation prévue en **3 temps. pour 1 fois**. Si la procédure demeure retardée, contacter le médecin.
- ▶ Risque de somnolence, l'usager ne doit pas conduire après la prise du diphenhydramine (Benadryl<sup>md</sup>) et ce, pour une durée de **6 heures**.

### PRÉMÉDICATION I.V. ACCÉLÉRÉE

- Si procédure ce jour non planifiée (usager à l'urgence/hospitalisé)
- Si l'usager n'a pas reçu la prémédication orale et qu'il n'est pas possible de reporter la procédure au lendemain
- si voie per os impossible

(À administrer en 2 temps avant la procédure)

	QUAND	MÉDICAMENTS	POSOLOGIE	ADMINISTRATION
<b>1</b>	environ 5 heures avant	Hydrocortisone (Solu-Cortef <sup>md</sup> )	250 mg	i.v. en 15-20 minutes dans 50 mL de NaCl 0,9%
<b>2</b>	1 heure avant	Hydrocortisone (Solu-Cortef <sup>md</sup> )	250 mg	i.v. en 15-20 minutes dans 50 mL de NaCl 0,9%
		Diphenhydramine (Benadryl <sup>md</sup> )	50 mg	i.v. en 2-5 minutes ou via pousse-seringue

### NB:

- ▶ Si la procédure est retardée suite à l'administration de la prémédication, répéter la prise de Solu-Cortef<sup>md</sup> 250 mg IV **aux 4 heures jusqu'à l'administration de l'agent de contraste. Si la dose a été répétée à 2 reprises et la procédure n'a toujours pas lieu, contacter le médecin**
- ▶ Si la procédure est retardée **au-delà de 24 heures**, débuter la prémédication **non urgente** à administrer en **3 temps selon l'heure prévue** (avant-midi ou après-midi)
- ▶ Aviser le médecin **si le délai d'administration de la prémédication est inférieure à 5 heures de la procédure** puisque l'efficacité d'une prémédication **inférieure à ce délai n'a pas été objectivement démontrée** selon les données disponibles actuellement.

## Références

Outils cliniques :

Bibliographie :

<b>Protocole d'administration d'une prémédication non urgente chez l'utilisateur ayant déjà présenté une réaction de type allergique non sévère à un produit de contraste iodé</b>	<b>N°:</b>	<b>PRO-001</b>
	<b>Page :</b>	<b>4 de 5</b>
	<b>Émis le:</b>	<b>2010-03-15</b>
	<b>Révisé le :</b>	<b>2020-05-25</b>
	<b>Modifié le :</b>	<b>2022-10-17</b>
	<b>Prochaine révision :</b>	<b>à venir</b>

**Élaboré par :**

**Révisé par (lors de la mise à jour) :**

Amélie St-Arnaud, pharmacienne  
Julie Racicot, pharmacienne-chef  
Isabelle Simard, conseillère cadre soins infirmiers  
Dre Luce Cantin, radiologiste  
Dr Mikaël Trottier, nucléiste  
Dr Jean Champagne, cardiologue

**Personnes consultées (dernière version) :**

Diane Francoeur, conseillère cadre soins infirmiers

**Validée par (dernière version) :**

<b>Protocole d'administration d'une prémédication non urgente chez l'utilisateur ayant déjà présenté une réaction de type allergique non sévère à un produit de contraste iodé</b>	<b>N°:</b>	<b>PRO-001</b>
	<b>Page :</b>	<b>5 de 5</b>
	<b>Émis le:</b>	<b>2010-03-15</b>
	<b>Révisé le :</b>	<b>2020-05-25</b>
	<b>Modifié le :</b>	<b>2022-10-17</b>
	<b>Prochaine révision :</b>	<b>à venir</b>

Daniel Lefrançois  
D<sup>r</sup> Daniel Lefrançois  
Directeur des services professionnels

2022-10-18  
Date

Julie Racicot  
M<sup>me</sup> Julie Racicot  
Chef du Département de pharmacie

2022-10-18  
Date

Nathalie Thibault  
M<sup>me</sup> Nathalie Thibault  
Directrice des soins infirmiers

2022-10-18  
Date

Sophie Bellavance  
M<sup>me</sup> Sophie Bellavance  
Directrice des services multidisciplinaires

2022-10-18  
Date

**Approuvée par :**

Marie-Hélène LeBlanc  
D<sup>re</sup> Marie-Hélène LeBlanc  
Présidente du CMDP

2022-10-18  
Date

Date d'entrée en vigueur : 2010-03-15